

(Source : Jeunesse au Plein Air / Agir pour le développement durable)

Actions possibles en Accueils Collectifs de Mineurs

DANS LA GESTION QUOTIDIENNE DES ACCUEILS

On peut trouver un équilibre entre les impératifs économiques et ceux liés aux enjeux du développement durable

Privilégier certains achats (souvenirs, produits d'entretien...) :

- Des produits " locaux " contribuent au maintien de l'activité économique locale, du tissu social.
- Des produits issus du commerce équitable obéissant à des impératifs éthiques, sociaux et environnementaux : respect des droits de l'homme et des droits syndicaux, travail des enfants...
- Des produits plus respectueux de l'environnement : pulvérisateurs, papier recyclé non blanchi au chlore, produits d'entretien, détergents à teneur réduite en phosphate.

Gérer les déchets, lutter contre les gaspillages :

- Prioriser l'utilisation de matériaux recyclables et peu polluants, de produits réutilisables (batteries).
- S'informer de l'existence d'un tri sélectif sur la commune ; intégrer cette démarche dans les ACM.
- Utiliser des déchets alimentaires en compostage.
- Limiter les portions individuelles pour éviter la multiplication des emballages (goûters, beurre, fromage...).
- Lutter contre le gaspillage de l'eau, de l'électricité, du chauffage avec des gestes simples.

Eduquer à l'alimentation :

- Une approche éducative par l'action des adultes, la proposition d'activités (par exemple jardinage, repas à thème) participent à l'éducation nutritionnelle, l'éducation à la santé, l'éducation au goût (notamment pour des produits peu connus des enfants), à la lutte contre le gaspillage.
- Les produits de saison, les produits locaux contribuent à maintenir la qualité gustative et la biodiversité des cultures.

Agir sur son environnement :

- Nettoyage des rivières,
- Défrichage : entretien de sentiers et prévention des incendies de forêt

Organiser les transports et déplacements

- Créer une prise de conscience sur les divers modes de déplacement et leur impact sur l'environnement.
- Favoriser les moyens de transport collectif.
- Revaloriser la marche à pied, le vélo.

Participer au développement social et culturel

- Employer du personnel qualifié habitant à proximité de la structure contribue à maintenir le tissu social et la vie au pays.
- Leur connaissance de l'environnement du centre, de ses contraintes et de ses possibilités est précieuse.
- Favoriser les rencontres inter générationnelles.
 - Se rapprocher des associations locales, le cas échéant, en les faisant intervenir.
 - Echanger entre la structure et la population : visites diverses (artisans, commerçants), animations (Nuits des étoiles juniors, Science buissonnière...), spectacles...

LORS DE LA RENOVATION ET D'INVESTISSEMENT DANS UN LIEU D'ACCUEIL**Consommer moins d'eau et d'énergie :**

- Isolation thermique des bâtiments
- Minuteries et commandes centralisées
- Réducteurs de pression (robinets, douches)
- Ampoules à faible consommation
- Chasses d'eau à débit différencié
- Pompes à chaleur

Participer à la préservation ou à la restauration de l'environnement :

- Matériaux Haute qualité environnementale (HQE) : peintures, dissolvants, produits de traitement du bois...
- Energie : - préférer si possible des sources d'énergie "mixtes", diversifiées. - s'efforcer de bannir les combustibles fossiles à fort taux de pollution. - favoriser les sources d'énergie alternatives "locales" : solaire, bois, éolienne.
- Paysage : limiter l'impact en valorisant les espèces végétales locales et en respectant le patrimoine naturel (jardins, sentiers...).
- Eau : la multiplication des piscines privées appauvrit les réserves hydrographiques : privilégier la baignade en mer, en rivière ou en piscine... municipale.
- Transports : un véhicule sur le centre : pour quel usage ? Quelle motorisation ? Quel carburant ? Participer au développement social et culturel
- Solliciter différents partenaires du tissu local (artisans, entreprises, services de l'Etat.. .
- Préférer la rénovation de bâtiments anciens à de nouvelles constructions.
- Penser à l'organisation éducative des séjours lors de la conception architecturale des locaux : circuits, déplacements, aménagement et isolation des salles de restaurant, " coins " d'activités ou à thème.
- Inscrire l'A.C.M dans les instances locales de concertation sur l'aménagement du territoire : piste cyclable, passage piéton, sentiers...

REMARQUE : l'association des Francas du Gard anime un groupe de travail en collaboration avec le réseau départemental d'éducation à l'environnement (MNE-RENE 30) pour développer des **éco-centres de loisirs**. Les équipes éducatives volontaires, membres ou non des Francas, s'engagent dans une démarche de développement durable adaptée à leur contexte et à leurs possibilités.

Pour plus de renseignements, contactez l'association départementale des Francas du Gard.